



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Roumare

Autres communes :

R500

Appellation : Château

Monument(s)

Appellation : Château

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 11/04/1997

Étendue de la protection : Château de Roumare : en totalité, le bâtiment principal y compris ses extensions latérale, et les dépendances, à l'exclusion de la maison dite "nouvelle maison du jardinier" et des trois bâtiments sud-est (bûcher, poulailler et bâtiment en ruines) ; les murs d'enclos et murs intérieurs y compris les grilles, piliers et lions les surmontant ; et l'assise foncière, y compris le parc et l'ancienne motte castrale avec son fossé. (cad. 1997 AC 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 70, 71 et 73)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.